

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| O Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8381 Société : RAN

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : El Bouazzzoui El Hamef

Date de naissance : 17/12/32 Total des frais engagés : Dhs

Adresse : 1965 104/29

Tél. : 06 540 267 01

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Abdelhak MOUDEN**  
Médecine Physique- Ostéopathie  
119, Bd de Bourgogne, Résidence  
Phénicia RDC - Casablanca

Tel. 05 22 27 687 05 22 27 85 61

INPE : 09 11 13 250

Date de consultation : 18/10/2013 Age :

Nom et prénom du malade :

El OUAHAYATI Amira

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : 2015/10/11 Le : / /

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
18/10/2023		Ex. 100/12	600,-

achet et signature du Médecin  
testant le Paiement des Actes

**Dr. ABDULKHADEM MOUDEN**  
Médecine Physique  
119, Bd de Bourgogne - Casablanca  
Phénicia RDC - 97-05 22 27 85 6  
tel. 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85 6  
Fax : 05 22 20 94 44  
INPE : 091 13860

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE IBN NAFIS 28, Avenue du 2 Mars Casablanca - Tél: 05 22 27 31 69	18/10/93	135,40

Cachet du Pharmacien  
ou du Fournisseur

**PHARMACIE Ibn NAFIS**  
**20, Avenue du 2 Mars**  
Casablanca - Tel.: 05 22 27 31 69

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :** Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

# الدكتور عبد الحق مودن

## Docteur Abdelhak Mouden

spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie



شارع بوركون - إقامة فنيسا - الدار البيضاء  
119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP : 091113860

LOT:M1036

FFR:04/2025

PPU:113,20DH

Casablanca, le : 18/10/23

PPV:22DH20

PER:05/25

LOT:M1618

Mr El Khate Amine

113,20 - Aflamic 15 mg  
1cp y pdt 14y



PHARMACIE IBN NAFIS  
28, Avenue du 2 Mars  
Casablanca - Tél: 05 22 27 31 69

12,20 - Inositol 10 mg  
1cp y pdt 14y



③ - Codolipname  
1cp x 4y pdt

Dr. Abdelhak MOUDEN  
Médecine Physique - Ostéopathie  
25, Bd de Bourgogne - RDC - Résidence  
Phénicia - Casablanca - Tel: 05 22 27 85 61  
Fax: 05 22 29 76 97 - 05 22 20 94 44  
INP: 091113860

④ - Biflex  
1aprox3y pdt aqj



# الدكتور عبد الحق مودن

## Docteur Abdelhak Mouden



spécialiste en :

Médecine Physique - Ostéopathie.

Podologie - Mésothérapie.

Traumatologie du Sport

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier

Membre de la Société Française d'Ostéopathie

119, شارع بوركون - إقامة فنيسيا - الدار البيضاء

119, Avenue de Bourgogne - Résidence Phénicia - Rez de Chaussée Casablanca

Tél.: 05 22 27 85 61 / 05 22 29 76 97 - Fax : 05 22 20 94 44

E-mail : osteopathecasablanca@gmail.com / Site web : www.osteopathe-casablanca.com

Patente : 40507422 - ICE : 001954857000053 - INP : 091113860

Casablanca, le :

18/10/2023

EL KHATI Amina

en la ~~DR~~ spécialité à 300 -

U<sub>15</sub> lb = 300 -

T<sub>4</sub> LG 600 -

**Dr. Abdelhak MOUDEN**  
Médecine Physique- Ostéopathie  
119, Bd de Bourgogne - Résidence  
Phénicia RDC - Casablanca  
Tel.: 05 22 29 76 97 - 05 22 27 85 61  
Fax : 05 22 20 94 44  
INP : 091113860